

**DIAGNOCURE ANNONCE LES RÉSULTATS FINANCIERS DE SON QUATRIÈME TRIMESTRE
ET DE SON EXERCICE FINANCIER 2010**

— Convention portant sur un régime de droits des actionnaires —

Québec, le 19 janvier 2011 — DiagnoCure inc. (TSX : CUR), une société des sciences de la vie qui met en marché des tests diagnostiques à haute valeur ajoutée pour le cancer et offre des services de laboratoire, a rendu public aujourd'hui les résultats financiers et d'exploitation de son quatrième trimestre et de son exercice financier terminés le 31 octobre 2010. La Société a enregistré une perte nette de 1 141 903 \$ ou 0,03 \$ par action pour le quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2010, et une perte nette de 8 817 417 \$ ou 0,21 \$ par action pour l'exercice financier 2010. Ces résultats sont conformes aux prévisions de la direction et reflètent les activités entreprises au cours de l'année, en accord avec le plan d'affaires de la Société et son engagement continu à développer des tests diagnostiques à haute valeur ajoutée pour la détection et la gestion du cancer. À la fin du trimestre, les espèces ainsi que les investissements à court et à long termes s'élevaient à 6 904 241 \$.

Régime de droits des actionnaires

Le 19 janvier 2011, DiagnoCure a conclu une convention de régime de droits des actionnaires afin d'assurer, dans la mesure du possible, que tous les actionnaires de DiagnoCure soient justement traités dans le cadre d'une offre publique d'achat visant DiagnoCure. Le régime de droits n'a pas été adopté en réponse à une proposition ou intention spécifique d'acquérir le contrôle de DiagnoCure. Le régime de droits a été approuvé par la Bourse de Toronto le 20 décembre 2010 et est conditionnel à la ratification par les actionnaires lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de DiagnoCure qui doit être tenue le 11 mars 2011.

Selon les modalités du régime, un droit a été émis à l'égard de chacune des actions ordinaires de DiagnoCure émises et en circulation en date du 19 janvier 2011 et un droit sera également émis et rattaché à chaque action ordinaire émise ultérieurement. Ces droits seront susceptibles d'exercice seulement lorsqu'une personne, y compris toute partie apparentée à celle-ci, fera l'acquisition ou tentera de faire l'acquisition de 20 pour cent ou plus des actions en circulation de DiagnoCure sans respecter les dispositions du régime de droits portant sur les « offres autorisées » ou sans obtenir l'approbation du conseil d'administration de DiagnoCure. Si une telle acquisition devait survenir ou être annoncée, chaque droit, au moment de son exercice, conférerait au titulaire de droits, sauf la personne acquéreuse et les personnes apparentées à celle-ci, le droit d'acheter les actions ordinaires de DiagnoCure à un escompte de 50 pour cent par rapport à leur cours à ce moment. Aux termes du régime de droits, une offre autorisée est une offre qui s'adresse à tous les porteurs des actions et qui peut être acceptée pendant au moins 60 jours.

Un exemplaire complet du régime de droits sera déposé sur SEDAR.

Faits saillants du quatrième trimestre 2010

Le 21 septembre 2010, le test PCA3 pour le cancer de la prostate a franchi un important jalon alors que notre partenaire commercial, Gen-Probe inc., a déposé une demande d'approbation de précommercialisation (*Premarket Approval Application* ou « PMA ») auprès de la *Food and Drug Administration* (« FDA ») des États-Unis pour son test PROGENSA® PCA3.

Le 3 août 2010, DiagnoCure a annoncé que le Département de la santé de l'état de New York avait octroyé un permis de laboratoire d'analyses médicales à son laboratoire américain, DiagnoCure Oncology Laboratories. Le

permis de l'état de New York s'ajoute aux permis des autres états et aux certifications obtenues depuis 2008, ce qui signifie que le laboratoire peut maintenant offrir le test Previstage^{MC} GCC dans tous les états américains.

À la fin d'août 2010, DiagnoCure a retenu les services des conseillers financiers JMP Securities afin d'accompagner la Société dans le choix de la meilleure option visant la croissance de sa division américaine, DiagnoCure Oncology Laboratories. L'une de ces options pourrait se traduire par des investissements de partenaires ou d'investisseurs. L'objectif de DiagnoCure est de déterminer la meilleure façon de mettre en œuvre son programme de gestion du cancer colorectal aux États-Unis, et par conséquent de maximiser le rendement sur l'investissement au plan de la valeur à long terme pour les actionnaires. À ce jour, cet exercice est toujours en cours.

Résultats financiers pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2010

Les revenus totaux de 2010 se sont établis à 1 431 199 \$ comparativement à 1 615 667 \$ pour l'exercice de 2009. En 2010, DiagnoCure a reçu des redevances de 645 067 \$ comparativement à 528 480 \$ en 2009. Les redevances reçues de Gen-Probe ont augmenté de 34 % ou 151 165 \$, passant de 445 127 \$ en 2009 à 596 292 \$ en 2010. Sans tenir compte de l'effet de la variation du taux de change, les revenus de redevances de Gen-Probe ont augmenté de 44 % passant de 402,901 \$ US en 2009 à 578 493 \$ US en 2010. Cette augmentation est attribuable aux ventes de Gen-Probe du test PROGENSA[®] PCA3 en Europe et des réactifs du PCA3 aux États-Unis. Également, en 2010, DiagnoCure a enregistré des redevances de 48 776 \$ de Scimedx, pour le test ImmunoCyt^{MC} / uCyt+^{MC} comparativement à 83 353 \$ en 2009. Les ventes directes de DiagnoCure pour son test du cancer de la vessie, ImmunoCyt^{MC} / uCyt+^{MC}, se sont chiffrées à 44 827 \$ en 2009. Ces ventes d'ImmunoCyt^{MC} / uCyt+^{MC} en 2009 sont les dernières ventes directes puisque Scimedx paie maintenant des redevances à DiagnoCure à cet égard. En 2009, DiagnoCure a vendu à Gen-Probe des échantillons cliniques afin d'appuyer sa R-D pour le cancer de la prostate, pour un montant de 56 099 \$. Il n'y a eu pas de vente d'échantillons cliniques à Gen-Probe en 2010 compte tenu que DiagnoCure a vendu les derniers échantillons cliniques à Gen-Probe au deuxième trimestre 2009. En vertu de l'entente modifiée du 29 avril 2009 avec Gen-Probe, DiagnoCure a enregistré un paiement annuel de 539 029 \$ en 2010 comparativement à 440 127 \$ en 2009. Également, le montant des ventes des tests Previstage^{MC} GCC pour la stadification du cancer colorectal qui ont été remboursés à DiagnoCure en 2010 s'élève à 90 609 \$ comparativement à 41 711 \$ en 2009.

Les revenus d'intérêt ont diminué de 346 646 \$, passant de 503 138 \$ en 2009 à 156 492 \$ en 2010. Cette diminution est attribuable à l'utilisation de fonds pour financer les activités d'exploitation de DiagnoCure ainsi qu'aux taux d'intérêt plus faibles obtenus sur ses investissements.

Le coût des ventes a diminué de 3 279 \$, passant de 54 285 \$ en 2009 à 51 006 \$ en 2010. Le coût des ventes de 2009 est lié aux ventes du test ImmunoCyt^{MC} / uCyt+^{MC}, aux ventes d'échantillons à Gen-Probe et aux tests Previstage^{MC} GCC remboursés. Le coût des ventes de cette année est uniquement représenté par le coût des tests Previstage^{MC} GCC remboursés.

Les frais d'exploitation y compris la rémunération à base d'actions, frais de restructuration et impôts sur le revenu, ont diminué de 3 976 759 \$, passant de 14 426 437 \$ en 2009 à 10 449 678 \$ en 2010. Cette diminution représente l'impact de la réduction des effectifs de février 2010.

Compte tenu de ce qui précède, DiagnoCure a enregistré pour l'exercice financier 2010 une perte nette de 8 817 417 \$ ou 0,21 \$ par action comparativement à 12 865 055 \$ ou 0,30 \$ par action en 2009. Ces résultats sont essentiellement conformes aux prévisions de la direction et les activités réalisées se situent dans la perspective du plan d'affaires de DiagnoCure et de son engagement continu à développer des tests diagnostiques à haute valeur ajoutée pour la détection et la gestion du cancer. Ces résultats reflètent aussi la réorganisation de la Société annoncée en février 2010 afin d'assurer le maintien de liquidités nécessaires pour soutenir les activités de recherche et développement et les activités d'exploitation courantes de la Société. Au

terme de l'exercice financier 2010, les espèces ainsi que les investissements à court et à long termes s'élevaient à 6 904 241 \$, une baisse par rapport aux 14 554 889 \$ au 31 octobre 2009. Cette diminution de 7 650 648 \$ s'explique par l'utilisation d'espèces pour financer les activités d'exploitation de 2010.

Résultats pour le quatrième trimestre de 2010

Les revenus totaux pour le quatrième trimestre de 2010 se sont établis à 368 707 \$ comparativement à 351 924 \$ pour le quatrième trimestre de 2009. Les revenus de redevances se sont établis à 154 203 \$ pour le quatrième trimestre de 2010 comparativement à 94 731 \$ pour la période correspondante de 2009. Les revenus de redevances de Gen-Probe ont augmenté de 63 781 \$, passant de 62 329 \$ en 2009 à 126 110 \$ pour le quatrième trimestre de 2010. Cette augmentation est principalement attribuable aux ventes de Gen-Probe du test PROGENSE[®] PCA3 en Europe et des réactifs du PCA3 aux États-Unis. De plus, au cours du quatrième trimestre, DiagnoCure a enregistré une diminution des redevances de Scimedx liées au produit ImmunoCyt^{MC} / uCyt+^{MC} passant de 32 402 \$ à 28 094 \$ pour le quatrième trimestre de 2010. Comme convenu dans l'entente modifiée du 29 avril 2009 avec Gen-Probe, DiagnoCure a enregistré une partie du paiement annuel contractuel qui s'élève à 127 322 \$ pour le quatrième trimestre de 2010 comparativement à 145 960 \$ en 2009. Cette diminution de 18 638 \$ est attribuable au seul fait de la variation du taux de change. Également, au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2010, DiagnoCure a été remboursée pour son test Previstage^{MC} GCC pour la stadification du cancer colorectal à hauteur de 61 232 \$ comparativement à 14 769 \$ pour le quatrième trimestre de 2009.

Les revenus d'intérêts ont diminué de 69 230 \$ pour s'établir à 25 949 \$ pour le quatrième trimestre de 2010 comparativement à 95 179 \$ pour le quatrième trimestre de 2009. Cette diminution est attribuable à l'utilisation de fonds pour financer les activités d'exploitation de DiagnoCure ainsi qu'aux taux d'intérêt plus faibles obtenus sur ses investissements.

Le coût des ventes a augmenté de 24 663 \$, passant de 8 480 \$ pour le trimestre correspondant de 2009 à 33 143 \$ pour le quatrième trimestre de 2010. Cette augmentation est attribuable au coût des ventes liées aux tests Previstage^{MC} GCC qui ont été remboursés.

Les frais d'exploitation y compris la rémunération à base d'actions, frais de restructuration et impôts sur le revenu, ont diminué de 1 293 927 \$, passant de 3 023 462 \$ en 2009 à 1 729 535 \$ en 2010. Cette diminution représente l'impact de la réduction des effectifs de février 2010.

Compte tenu de ce qui précède, pour le quatrième trimestre de 2010, DiagnoCure a enregistré une perte nette de 1 141 903 \$ ou 0,03 \$ par action comparativement à 2 680 018 \$ ou 0,07 \$ par action pour le quatrième trimestre de 2009. Ces résultats reflètent aussi la réorganisation de la Société annoncée en février 2010 afin d'assurer le maintien de liquidités nécessaires pour soutenir les activités de recherche et développement et les activités d'exploitation courantes de la Société.

Résultats financiers

Pour les périodes de :	Trois mois terminés le 31 octobre		Exercices terminés le 31 octobre	
	2010	2009	2010	2009
Ventes	61 232	16 054	90 609	143 922
Revenus provenant d'un contrat de licence et de recherche	281 526	240 691	1 184 098	968 607
Intérêts	25 949	95 179	156 492	503 138
Revenus totaux	368 707	351 924	1 431 199	1 615 667
Coût des ventes	33 143	8 480	51 006	54 285
Marge brute	335 564	343 444	1 380 193	1 561 382
Frais d'exploitation (avant rémunération à base d'actions, frais de restructuration et impôts)	1 606 491	2 923 186	9 274 563	13 834 851
Perte nette (avant rémunération à base d'actions, frais de restructuration et impôts)	(1 270 927)	(2 579 742)	(7 894 370)	(12 273 469)
Frais de restructuration	—	—	716 028	—
Rémunération à base d'action	123 044	100 276	459 087	591 586
Impôts futurs	(252 068)	—	(252 068)	—
Perte nette	(1 141 903)	(2 680 018)	(8 817 417)	(12 865 055)
Perte nette et diluée par action	(0,03)	(0,07)	(0,21)	(0,30)
Moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation	42 976 140	42 952 171	42 968 755	42 849 592

Bilans consolidés

Aux 31 octobre

	2010	2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court et long termes	6 904 241	14 554 889
Actif total	16 809 427	26 350 256
Avoir des actionnaires	14 877 497	23 224 245
Nombre d'actions ordinaires en circulation	42 976 140	42 957 475

À propos de DiagnoCure

DiagnoCure (TSX : CUR) est une société des sciences de la vie qui met en marché des tests diagnostiques à haute valeur ajoutée pour le cancer et offre des services de laboratoire qui accroissent le niveau de confiance des médecins et de leurs patients dans la prise de décisions importantes relatives au traitement. DiagnoCure Oncology Laboratories, une filiale de DiagnoCure inc., a lancé en 2008 Previstage^{MC} GCC, test de stadification du cancer colorectal, son premier test moléculaire fondé sur le GCC pour la gestion du cancer colorectal. Le JAMA (« *Journal of the American Medical Association* ») a publié le 18 février 2009 une importante étude démontrant que le GCC, marqueur pour lequel DiagnoCure détient tous les droits diagnostiques mondiaux exclusifs, est le facteur indépendant le plus significatif pour prédire la récurrence d'un cancer colorectal. D'autres études cliniques sont en cours afin de confirmer l'utilité clinique du test Previstage^{MC} GCC. La Société détient une entente stratégique avec Gen-Probe (NASDAQ : GPRO) pour le développement et la commercialisation d'une deuxième génération d'un test du cancer de la prostate fondé sur le PCA3, un marqueur moléculaire sur lequel DiagnoCure détient les droits exclusifs. Ce test est commercialisé par l'entremise de laboratoires aux États-Unis et au Canada qui utilisent les réactifs spécifiques au PCA3 (version ASR, ou « *Analyte Specific Reagents* ») de Gen-Probe, et en Europe comme le test *in vitro* avec marquage CE PROGNSA® PCA3. Gen-Probe a complété une étude clinique de 500 patients visant à obtenir une approbation de la FDA pour la commercialisation de PROGNSA® PCA3 aux États-Unis et a déposé une demande d'approbation de précommercialisation en septembre 2010. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus au www.diagnocure.com.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient des déclarations de nature prospective qui sous-tendent des risques connus et inconnus, des incertitudes et des hypothèses, lesquels pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent

substantiellement des résultats prévus. De par leur caractère prospectif, ces déclarations sont basées sur des anticipations et hypothèses et comportent également des risques et incertitudes, connus et inconnus, dont plusieurs se révèlent hors du contrôle de DiagnoCure. En conséquence, les investisseurs sont mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces déclarations prospectives. Les déclarations de nature prospective concernant la résultante des projets de recherche et développement, les études cliniques et les revenus futurs sont fondées sur les prévisions de la direction. De plus, le lecteur est prié de se reporter aux risques et incertitudes de nature générale décrits dans la plus récente notice annuelle de DiagnoCure sous la rubrique « Facteurs de risque ». DiagnoCure décline toute obligation de réviser ou de mettre à jour les déclarations prospectives contenues aux présentes, à moins d'y être tenue par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

-30-

Renseignements : Investisseurs

DiagnoCure inc.

Chantal Miklosi

Chef de la direction financière

(418) 527-6100

communications@diagnocure.com

Médias

DiagnoCure inc.

Paule De Blois

Vice-présidente principale, Opérations

(418) 527-6100

communications@diagnocure.com